

LE GRAND PRIX DES EVENTS

KRÉA

DOSSIER DE CANDIDATURE 2025

Le Prix qui met en lumière la créativité, l'audace
et l'engagement responsable de l'événementiel.

Un événement organisé par



Madame, Monsieur,

Après plusieurs années d'absence, les KRÉA font leur grand retour !

Premiers prix du secteur événementiel, lancés en 2007 par le magazine Meet In, ces récompenses ont toujours eu à cœur de mettre en lumière la créativité de dispositifs événementiels pensés, dans une saine émulation, entre une agence et son donneur d'ordre.

Fidèle à cet ADN, les KRÉA « nouvelle version » célébreront toujours l'audace et l'efficacité des agences au service de la communication événementielle des marques et des institutions, mais aussi la créativité des prestataires, des destinations, des lieux, des startups, et des personnalités de l'écosystème de la communication par l'événement.

Par ailleurs, l'avenir de l'événementiel est en train de s'écrire, et il se conjugue désormais avec durable. De ses efforts à réduire ses impacts directs et indirects sur l'environnement, à se penser engagé, inclusif et porteur de sens, dépend son acceptabilité future auprès de ses différents publics. C'est donc également cette responsabilité que les KRÉA entendent également récompenser et promouvoir.

Agences, annonceurs, prestataires de services, traiteurs, destinations, lieux, startups, etc. seront mis en lumière lors de la remise des prix pour laquelle nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en janvier prochain.

Laurence Rousseau
Rédactrice en chef, Meet In

Les agences déjà récompensées par un KRÉA :



RÈGLES DE SÉLECTION

LES OBJECTIFS DU GRAND PRIX

1. Valoriser tous les ans les acteurs et meilleures réalisations événementielles créatives et responsables
2. Mettre en avant les grandes tendances du secteur
3. Récompenser les agences et entreprises pour leur capacité à penser leurs événements sous un prisme durable.
4. Fédérer le secteur de l'événementiel à l'occasion d'une soirée de remise des prix

LE JURY

Le jury sera composé de journalistes, annonceurs et prestataires experts du secteur de l'événementiel. Celui-ci se réunira le mardi 17 décembre où il attribuera les Prix (Or, Argent, Bronze) par catégorie, ainsi que les Grand Prix 2024.

CRITÈRES DE NOTATION

D'une manière générale, les KRÉA récompenseront une opération se distinguant par la créativité et l'originalité de la manifestation, ainsi que par la prise en compte des objectifs de développement durable de la filière événementielle.

Les critères suivants seront également pris en compte :

- la qualité de la collaboration entre l'annonceur, l'agence et le prestataire
- la pertinence de l'événement en rapport avec les cibles et les objectifs visés,
- la mise en place de solutions limitant l'impact carbone de l'événement
- la prise en considération des sujets d'inclusion

Les candidatures short-listées devront être soutenues devant le jury par une ou plusieurs parties prenantes, à savoir le donneur d'ordres, l'agence et/ou le prestataire.

Pour concourir, votre opération doit avoir eu lieu entre le 1er septembre 2023 et le 31 octobre 2024. Il est du ressort du candidat de s'assurer que les partenaires associés à l'opération ne s'opposent pas à sa participation.

PROMOTION DU PALMARÈS

A l'issue d'une soirée de remise des prix réunissant l'ensemble du secteur événementiel, le palmarès sera dévoilé dans les médias du Groupe INfluencia (Meet In, INfluencia)

DÉTAIL DES CATÉGORIES

1. Prix de la personnalité de l'année

Catégorie récompensant une personnalité s'étant particulièrement distinguée par une action, une prise de parole, un engagement en faveur de l'événementiel responsable.

Pas de candidature, prix remis par le jury sur proposition de ses membres.

2. Prix de la créativité

Catégorie récompensant un événement ou un concept se distinguant particulièrement par sa créativité et son audace, tout en s'inscrivant dans une démarche durable.

3. Prix de l'entreprise de l'année

Catégorie récompensant une agence ou bien un prestataire, une startup, une marque s'étant particulièrement distingué en termes de création, de production, de croissance, ou encore en matière de politique RSE au cours de la période étudiée.

4. Meilleur event corporate B2B (créativité & RSE)

Catégorie récompensant un événement de type convention interne, lancement de produits, programme incentive, salons etc, à destination de ses publics internes ou externes, et se distinguant par son approche et conception durables.

5. Meilleur event institutionnel (créativité & RSE)

Catégorie récompensant un événement organisé par une association, une fédération, un organisme public ou para-public et répondant aux critères d'un événement éco-responsable.

6. Meilleur event grand public (créativité & RSE)

Catégorie récompensant un événement organisé pour le grand public et répondant aux critères d'un événement éco-responsable.

7. Meilleure innovation territoires

Catégorie récompensant une stratégie territoriale, une action ou un programme mettant en avant l'engagement de la destination en matière d'événementiel responsable.

8. Meilleure innovation produits & services

Catégorie récompensant tout type de produits ou services qui participe à réduire l'empreinte carbone d'un événement ou à apporter un bénéfice en termes d'usage.

9. Meilleure innovation lieux

Catégorie récompensant un site événementiel engagé dans une démarche RSE et une politique de limitation de l'empreinte carbone et des déchets.

Le Grand Prix

Catégorie récompensant le meilleur événement ou la meilleure réalisation 2024, toutes catégories confondues.

Pas de candidature, prix remis par le jury sur proposition de ses membres.

COMMENT PARTICIPER ?

QUI PEUT CONCOURIR

Peuvent concourir à ce Grand Prix : les agences, prestataires événementiels, sociétés de production, acteurs du tourisme, annonceurs et plus largement l'ensemble des acteurs du secteur événementiel.

INSCRIPTION EN LIGNE

Toutes les inscriptions se font sur la plateforme en ligne dédiée : <https://les-grands-prix-kreas.awardsplatform.com/>

TEMPORALITÉ DES DOSSIERS PRÉSENTÉS

Vous pouvez présenter toutes les réalisations effectuées de septembre 2023 à novembre 2024.

CALENDRIER

Clôture des inscriptions : 29 novembre 2024

Jury : 17 décembre 2024

Remise des Prix : 14 janvier 2025

TARIFS	FRAIS DE DOSSIER
TPE (moins de 20 personnes)	690 € HT
PME (de 21 à 250 personnes)	990 € HT
GRANDES ENTREPRISES (plus de 250 personnes)	1190 € HT

30% de réduction à partir du 2ème dossier

50% de réduction à partir de 3 dossiers

CONTENU DE LA CANDIDATURE

L'INSCRIPTION EST COMPOSÉE DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

1. Choix de la catégorie

2.1/ Descriptif pour les catégories 2,4,5,6,7 :

1. Pitch ou résumé du dispositif (3 lignes maxi)
2. Genèse du dispositif : contexte, brief
3. Description de la réalisation
4. Description du dispositif événementiel
5. Résultats, évaluation et bénéfices pour l'organisateur : nombre de participants, retombées presse

2.2/ Descriptif pour la catégorie 3 :

1. Courte présentation de la société
2. Description de la société (typologie, caractéristiques, date de lancement, nombre de clients...)
3. Valeur ajoutée pour les organisateurs
4. Mise en situation de la solution à travers une opération concrète

2.3/ Descriptif pour les catégories 8 et 9 :

1. Courte présentation de la société
2. Description de la solution, du lieu
3. Valeur ajoutée pour les organisateurs
4. Mise en situation de la solution ou du lieu à travers une opération concrète
5. Résultats, évaluation et bénéfices : nombre de participants, retombées presse, nombres d'événements réalisés...

3. Annexes :

Pour une meilleure compréhension de l'initiative présentée, vous pouvez joindre tout document qui complète votre candidature :

- Vidéo explicative du contenu de l'opération (2 min max) à héberger sur une plateforme YouTube ou Vimeo,
- Visuels (résolution : 1920x1080 en format .Jpeg ou .PNG),
- PDF (livre blanc...),
- URL (lien vers site internet, présentation etc.),
- Audio (.mp3),
- Etc...

4. Crédits de l'initiative

Ils serviront à la production de la remise des prix et sa communication (édition des trophées, support PowerPoint diffusé lors de la remise de prix, montée de scène des lauréats, retombées presse, newsletters etc.).

5. Vos invités pour la soirée de remise de prix

4 invités maximum par dossier de candidature soumis, 2 minimum à renseigner.

ENVOI DES ÉLÉMENTS ET RENSEIGNEMENTS

CONTACTS

Vincent MERPAUX

E-mail : vincent@prachemediaevent.fr

Justine BERTHELOT

E-mail : justine@prachemediaevent.fr

Plateforme d'inscription :

<https://les-grands-prix-krea.awardsplatform.com/>

Si vous souhaitez compléter votre candidature avec tout élément physique que vous souhaiteriez montrer lors du jury, merci d'utiliser l'adresse ci-dessous :

GRAND PRIX LES KRÉA

À l'attention Emilie Lagarde

24 Rue Anatole France

92300 Levallois-Perret (réception coursier entre 10h et 18h)

FACTURATION

Une facture sera émise à l'envoi du dossier de candidature directement depuis la plateforme d'inscription pour procéder au règlement à l'ordre d'INFLUENCIA. Un mail contenant la facture est envoyé une fois le formulaire de facturation rempli.

Toutes les candidatures doivent être centralisées sur le même compte candidat.

La plateforme est paramétrée seulement en émission de facture (pas de carte bancaire requise).

N'hésitez pas à aller jusqu'au bout du processus de facturation.

Le règlement de la candidature n'a pas besoin d'être effectif à la date de clôture des inscriptions.

En revanche, à partir du moment où la facture est émise, la société candidate a jusqu'à 30 jours fin de mois pour régler sa candidature par virement de préférence ou par chèque. Les instructions de paiement sont inscrites sur la facture.

KRÉA